

JAZZ À PORQUEROLLES

REJOIGNEZ LE CLUB DES MÉCÈNES DE JAZZ À PORQUEROLLES !

2016, la 15^è édition du festival

**Chers amis, partenaires, acteurs économiques du Var,
accompagnez le festival dans le cadre du mécénat culturel...**

Le Club des Mécènes de Jazz à Porquerolles s'adresse aux entreprises de toutes tailles à la recherche d'opportunités de communication prestigieuses et désireuses d'aider le festival Jazz à Porquerolles à mener à bien ses missions essentielles et donc d'engager aussi leur responsabilité sociétale.

En devenant mécène, vous nous permettez de :

- maintenir le niveau d'exigence de la programmation pour **une île en fête et un festival ambitieux, original et à la portée de tous les publics** (13 500 spectateurs en 2014 sur l'ensemble des événements Jazz à Porquerolles).
- mettre en place un vaste programme d'**actions de solidarité auprès de public en difficultés** sociales, économiques ou physiques.
- accueillir **les artistes d'aujourd'hui et de demain en création** afin de leur offrir un cadre de travail idéal, un riche réseau musical, des scènes, des publics. A travers le festival, vous participez aussi activement au soutien du jazz, des artistes et de la création.

Le mécénat fait l'objet d'une défiscalisation permettant de réduire l'impôt sur les sociétés de l'entreprise à hauteur de 60% de la valeur du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. Les contreparties sont tolérées jusqu'à une hauteur de 25% du don. Le don peut être effectué en numéraire : chèque ou virement, ou en nature : matériel, équipement, etc.

Votre don peut ainsi permettre de soutenir **un des festivals de jazz les plus médiatisés** (arte, france 3, arteliveweb, mezzo, france inter, le monde, liberation, elle,...) , une saison musicale toute l'année, ou bien de cibler davantage **un domaine proche de vos valeurs d'entreprise** : création musicale, tremplin pour les jeunes artistes, action pédagogique, accès à la culture pour les publics exclus, etc...

Exemple : depuis 2011 nos actions menées auprès d'enfants hospitalisés reçoivent le soutien du Rotary Club Hyérois.

Ainsi être partenaire de Jazz à Porquerolles c'est soutenir un projet culturel ambitieux avec un large rayonnement. C'est aussi **devenir une force de proposition, mener des relations publiques originales** dans un cadre hors du commun, **croiser d'autres acteurs économiques**, partager ses passions, rencontrer des artistes et **mener une politique de management originale.**

Plusieurs contreparties à votre don sont possibles, elles sont à décider selon vos envies et le montant de votre don. Nous pouvons vous proposer des places pour les concerts avec un accueil privilégié, le logo de votre entreprise sur les documents de communication, des rencontres avec les artistes.

Renseignements auprès de Tiphaine : 06 82 78 15 59 / tiphaine.jazzaporquerolles@gmail.com



JAZZ À PORQUEROLLES

EN CONTREPARTIES, NOUS VOUS OFFRONS...

Par don de 500€ (vous pourrez déduire 300 euros de vos impôts et bénéficiez de 125 euros de contreparties, soit un coût réel de 75€*)

Nos contreparties :

- 3 places VIP sur le festival
- le nom de votre entreprise sur la banderole du Club des entreprises mécènes à l'entrée des concerts
- Invitation à la soirée d'inauguration du festival.
- Rencontre avec le club des mécènes.

Don	Réduction fiscale*	Contreparties	Coût réel
500 €	300 €	3 places VIP (valeur 125€) + Avantages Club des Mécènes	75 €
2 000 €	1 200 €	12 places VIP (valeur 500€) + Avantages Club des Mécènes	300 €
6 000 €	3 600 €	36 places VIP (valeur 1500€) + Avantages Club des Mécènes	800 €
10 000 €	6 000 €	60 places VIP (valeur 2500€) + Avantages Club des Mécènes	1 500 €

À partir de 5 000€ (soit un coût réel de 750€*),
vous devenez **Grand Mécène** et nous vous offrons **en plus** :

- Votre logo sur les outils de communication de Jazz à Porquerolles (5000 flyers, 5000 programmes, 3500 affiches, site web, etc.)
- Votre encart publicitaire sur les outils de communication de Jazz à Porquerolles
- (édition spéciale Var Matin, programme du festival)

À partir de 10 000€ (soit un coût réel de 1 500€*)
vous devenez **Mécène Associé** et nous vous offrons **en plus** :

- Votre logo sur les outils de communication de Jazz à Porquerolles
- Votre encart publicitaire sur les outils de communication de Jazz à Porquerolles
- Votre entreprise parraine un concert du festival
- Votre entreprise citée dans les discours officiels

* La loi du 2 août 2003 relative au mécénat culturel autorise une défiscalisation à hauteur de 60% du don accordé en numéraire ou en nature, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire HT. 25% du montant du don est rétribué par l'association en prestation (communication, invitations partenaires, organisation de vos opérations de relations publiques...).



COUPON MECENAT 2016

Oui, je souhaite rejoindre le Club des Mécènes de Jazz à Porquerolles,

NOM, PRENOM SOCIÉTÉ.....

et je fais un don de :

- 500 € (et je bénéficie de 300€ de déduction fiscale et 125€ de contreparties soit **un coût réel de 75€***)
- 2000 € (et je bénéficie de 1200€ de déduction fiscale et 500€ de contreparties soit **un coût réel de 300€***)
- 5000 € (et je bénéficie de 3000€ de déduction fiscale et 1250€ de contreparties soit **un coût réel de 750€***)
- autre don : (dont 60% de déduction fiscale et 25% de contreparties soit **un coût réel de 15%***)
- Je souhaite prendre rendez-vous pour en savoir plus et envisager de construire un mécénat ensemble

ADRESSE : CP :

VILLE : TELEPHONE : EMAIL :

À la réception de votre don, nous vous adresserons un reçu fiscal à joindre à votre déclaration d'impôt 2016.

Coupon et/ou chèque à l'ordre de Jazz à Porquerolles à renvoyer à :

Jazz à Porquerolles, Théâtre Denis 12, cours de Strasbourg – 83400 Hyères.

Renseignements auprès de Tiphaine au 06 82 78 15 59 / tiphaine.jazzaporquerolles@gmail.com